

---

# COMMUNAUTÉS SOLIDAIRES

RAPPORT ANNUEL  
2020-2021



Documents pour l'AGA 2020

# ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vendredi le 18 juin 2021

1. Mot de bienvenue de la présidente
2. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
3. Constatation du quorum
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 4.1 Approbation de la date de la présente réunion
5. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 septembre 2020
6. Présentation du rapport annuel 2020-2021
7. Dépôt du rapport financier 2020-2021
8. Ratification des actes des administrateurs
9. Présentation des prévisions budgétaires 2021-2022
  - 9.1 Bilan intérimaire au 31 août 2020
  - 9.2 Prévisions budgétaires du 1er septembre 2020 au 31 mars 2020
10. Nomination d'un auditeur externe des livres comptables
11. Amendement ou ratification des règlements généraux
12. Élection des administrateurs
13. Points d'intérêt, commentaires et suggestions
14. Levée de l'assemblée

# PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle  
mercredi 23 septembre 2020

## 1. Mot de bienvenue du directeur

Jean Blanchet, directeur de Communautés Solidaires, souhaite la bienvenue aux membres et invités et les remercie de leur présence. Il souligne la présence de précieux partenaires dont la députée fédérale de Beauport-Limoilou, Mme Julie Vignola et il invite Nathalie Fleury, présidente, à prendre la parole.

Madame Fleury remercie l'équipe de travail, les bénévoles et nos partenaires pour leur travail et leur soutien qui a permis de déployer nos services et de dépasser les objectifs poursuivis, afin de répondre de plus en plus et de mieux en mieux aux besoins de notre collectivité, particulièrement en cette période plus difficile de la COVID-19. Elle exprime sa fierté de participer au développement de l'organisme et l'importance d'aider nos aînés et nos jeunes.

## 2. Nomination du président et d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Nathalie Fleury que Jean Blanchet agisse comme président d'assemblée et que Kristel Alain, coordonnatrice administrative, agisse comme secrétaire d'assemblée. Appuyé par André Guillemette. Adopté.

## 3. Constatation du Quorum

37 membres actifs en règle sont présents par différents moyens de communication (visioconférence, téléphone et projection). Comme les nouveaux règlements généraux de Communautés Solidaires prévoient que : « les membres en règle de toutes catégories (actifs, honoraires et partenaires) présents à l'ouverture de l'AGA constituent le quorum suffisant pour la tenue des assemblées générales annuelles ou spéciales de la Corporation. », le quorum est donc constaté.

## 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jean Blanchet fait lecture de l'ordre du jour. Il annonce l'ajout de trois nouveaux points :

4.1 Approbation de la date de la présente réunion

9.1 Bilan intérimaire au 31 août 2020

9.2 Prévisions budgétaires du 1er septembre 2020 au 31 mars 2021

proposé par André Guillemette et appuyé par Diane Côté. Adopté.

#### **4.1 Approbation de la date de la tenue de l'assemblée générale annuelle du 23 septembre 2020**

Considérant les termes de l'article 5 alinéa 2 des règlements généraux de Communautés Solidaires, à l'effet que l'assemblée générale annuelle « se tient à une date fixée par le conseil d'administration, dans les 90 jours qui suivent la fin de l'exercice financier » ;

Considérant que l'échéance du délai indiqué à l'article 5 alinéa 2 desdits règlements généraux était le 29 juin 2020 ;

Considérant l'impossibilité de procéder à ce rassemblement dans les délais requis, en raison des mesures de distanciation prescrites par Santé publique Québec (COVID-19) ;

Considérant que la date de la tenue de la présente assemblée générale annuelle est postérieure au 29 juin 2020 ;

Il est proposé par Nathalie Fleury, appuyé par Madeleine Paradis, et résolu d'approuver la tenue de la présente assemblée générale en date du 23 septembre 2020. Adopté

#### **5. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 juin 2019**

Puisque le procès-verbal de l'assemblée générale de 2019 a été envoyé par voie électronique à tous les membres, Jean Blanchet résume les grandes lignes sans en faire la lecture intégrale.

L'adoption du procès-verbal du 13 juin 2019 est proposée par Hélène Tremblay et appuyée par Jérôme Vaillancourt. Adopté

#### **6. Présentation du rapport annuel 2019-2020**

Jean Blanchet présente le rapport annuel. Un partage d'écran est fait sur zoom en support visuel. Les principaux points présentés abordent autant la période du 1er avril 2019 au 30 mars 2020, que celle du 1er avril à la mi-septembre 2020:

- La description et le développement de nos 4 programmes offerts au plan clinique. (La Maison du soutien psychologique, Entraid'aînés, le PAIF et l'Éveil social).
- L'implication bénévole de gouvernance (3 comités) = 468 heures de bénévolat.
- L'utilisation des heures de travail au niveau des intervenants et au plan administratif.
- L'importance et la rapidité de l'intervention ; 197 membres actifs et le délai d'attente médian pour les nouveaux membres est 4,7 semaines.
- Les caractéristiques de la clientèle.
- Le survol des activités de vie associative pour les membres. C'est 34 ateliers, sorties et événements et plus de 500 participations. On enregistre une légère baisse comparativement à l'an passé.

➤ Depuis le confinement, on ne peut passer sous silence les actions exceptionnelles réalisées durant cette période de transformation sociale associée à la pandémie.

**12 mars** : Interruption de nos activités d'accompagnement, d'entrevues individualisées ainsi que nos activités de groupe.

**18 mars** : Les intervenants de divers programmes reprenaient contact avec les membres pour offrir un soutien téléphonique et pour organiser une offre de services adaptés.

**Fin avril** : Reconnaissance de l'organisme comme service prioritaire.

**Mi-avril à la mi-juin** : Distribution de mets par Cuisine collective Beauport à une dizaine de membres.

## **7. Dépôt du rapport financier**

Un extrait du rapport financier a été envoyé par courriel. Vu les circonstances, monsieur Bertrand Nadeau n'est pas venu présenter le rapport. Jean Blanchet présente une note de M. Nadeau, aux membres : « À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans leur aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2020 ainsi des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables ». Jean Blanchet présente sommairement le rapport financier et répond aux questions. Il est proposé par le conseil d'administration de Communautés Solidaires et appuyé par Diane Côté d'adopter le rapport financier tel que déposé. Adopté.

## **8. Ratification des actes des administrateurs**

Les actions et décisions du conseil d'administration de l'année financière 2019-2020 sont ratifiées par l'assemblée générale.

Proposé par Michel Lefebvre, appuyé par André Hébert. Adopté.

## **9. Présentation des prévisions budgétaires 2020-2021**

### **9.1 Présentation d'un bilan intérimaire au 31 août 2020**

Jean Blanchet, dépose un bilan intérimaire au 31 août 2020; bilan qui présente un excédent de 95 344 \$ de revenus sur les dépenses pour les 5 premiers mois de l'année.

### **9.2 Prévisions budgétaires du 1er septembre 2020 au 31 mars 2021**

Ces prévisions indiquent un montant de 162 006 \$ pour le total des revenus et 163 100 \$ pour le total des dépenses. Un déficit de 1 094 \$ est alors prévu.

## **10. Nomination d'un auditeur externe des livres comptables**

Il est proposé par Marcel Paradis et appuyé par Diane Côté de nommer la Société de

comptables professionnels agréés BERTRAND, NADEAU, SENC pour effectuer l'audit des états financiers de Communautés Solidaires pour son exercice financier 2020-2021. Adopté.

## 11. Amendements des règlements généraux

Jean Blanchet présente les modifications aux règlements généraux proposées par le conseil d'administration. Celles-ci concernent la définition des membres et le registre de la corporation ainsi que le mode de convocation et le quorum de l'assemblée générale annuelle.

Règlements actuels	Modifications proposées
<p><b>Chapitre 4 – Les Membres de la Corporation</b>  <b>4.1 Membres réguliers</b></p> <p>Toutes les personnes de 18 ans et plus utilisant les services de la Corporation ou étant intéressés sur le plan professionnel ou personnel par la mission et les actions de la Corporation peuvent devenir <b>membre régulier</b> de la Corporation, si elles en partagent les valeurs et les objectifs, désirent soutenir les objectifs de la Corporation ou contribuer à leur réalisation. Ces personnes devront alors signifier leur adhésion, respecter les règlements généraux et être acceptées par le Conseil d'administration. Sont considérés membres réguliers d'office les employés de la Corporation.</p>	<p><b>Chapitre 4 – Les Membres de la Corporation</b>  <b>4.1 Membres actifs</b></p> <p>Toutes personnes de <b>16 et plus</b> utilisant les services de la Corporation ou ayant utilisé ceux-ci <b>au cours de la dernière année</b>. Sont aussi considérés comme membres actifs tous <b>les employés et travailleurs bénévoles de la Corporation</b>.</p>
<p><b>4.2 Membres honoraires</b></p> <p>Sont membres honoraires, les personnes qui ont été reconnues pour les grands services rendus à la cause de Communautés Solidaires.</p>	<p><b>4.2 Membres honoraires</b></p> <p>Sans modification</p>
<p><b>4.3 Registre des membres</b></p> <p>La Corporation possède un registre des membres en règle, lequel tient lieu de liste officielle pour la convocation aux assemblées générales. Les personnes ayant complété le formulaire d'adhésion lors du renouvellement annuel y seront inscrits.</p>	<p><b>4.3 Membres partenaires</b></p> <p><b>Les membres partenaires</b> sont essentiellement des représentants des organismes associés aux activités de la Corporation (1 représentant par organismes) ou des individus intéressés sur le plan professionnel ou personnel par la mission et les actions de la Corporation.</p>
<p><b>4.4 Retrait volontaire</b></p> <p>Tout membre peut se retirer de la Corporation en le signifiant par écrit à la personne désignée par le Conseil d'administration.</p>	<p><b>4.4 Registre des membres</b></p> <p>La Corporation possède <b>un registre des membres en règle, lequel tient lieu de liste officielle pour la convocation aux assemblées générales. Cette liste doit être présentée et adoptée lors de la réunion du conseil d'administration qui précède l'assemblée générale.</b></p>
<p><b>Chapitre 5 – L'Assemblée générale annuelle et spéciale</b>  <b>5.5 procédures de convocation</b></p> <p>Toute Assemblée générale annuelle des membres doit être convoquée par écrit et un avis à cette fin devra être émis à chacun des membres en règle dans un délai de dix jours précédant la tenue de l'assemblée. L'avis doit mentionner la date, l'heure et l'endroit de l'assemblée. La présence de tout membre à une assemblée comble le défaut d'avis quant à ce membre.</p> <p>La convocation d'une Assemblée générale spéciale peut être demandée par le Conseil d'administration ou par une demande de quinze pour cent (15%) des membres en règle. Le secrétaire est alors tenu de convoquer cette assemblée dans un délai de dix jours après réception de la demande des membres. Le secrétaire convoque les membres en précisant le lieu, la date et l'heure fixée. Si la situation exige une plus grande rapidité, à la condition que les moyens suffisants soient mobilisés pour rejoindre l'ensemble des membres et si ces derniers peuvent être rejoints et exercer leur participation, l'assemblée peut se tenir dans un délai de 48 heures.</p> <p>Le Conseil d'administration convoque l'assemblée par résolution. Le groupe des membres demandant la convocation de l'assemblée doit produire au Conseil d'administration une réquisition écrite et signée par ces derniers.</p>	<p><b>Chapitre 5 – L'Assemblée générale annuelle et spéciale</b>  <b>5.5 procédures de convocation</b></p> <p>L'Assemblée générale annuelle des membres doit être convoquée par un avis écrit ou <b>par tous autres moyens jugés suffisants par le conseil d'administration et adressé à chacun des membres en règle, toutes catégories confondues</b>, dans un délai de dix jours précédant la tenue de l'assemblée. L'avis doit mentionner la date, l'heure et l'endroit de l'assemblée. La présence de tout membre à une assemblée comble le défaut d'avis quant à ce membre.</p>

Amendements Proposés par Nathalie Fleury  
Appuyés par Marjolaine Lachance. Adoptés.

## **12. Élection des administrateurs**

Il est proposé par France-Julie Plante et appuyé par Nathalie Carrier de désigner Jean Blanchet comme président d'élection. Adopté

M. Jean Blanchet explique que cette année, 3 postes sont en élection considérant la fin des mandats de ces administrateurs et en raison de l'alternance des postes en élection aux deux ans. Ces administrateurs sont Nathalie Fleury, Alain Benoît et Caroline Boutet. Nathalie Fleury et Alain Benoit annoncent qu'ils ne renouvellent pas leur mandat.

Le contexte actuel ne nous permettant pas de nous regrouper en présentiel, nous avons pris la décision de recevoir les candidatures par courriel cette année. Les personnes intéressées avaient jusqu'au 22 septembre à 16 h, comme mentionné dans l'avis de convocation pour manifester leur intérêt. Nous avons reçu deux candidatures, celles de France-Julie Plante et de Caroline Boutet. Sont donc élus par acclamation : France-Julie Plante et Caroline Boutet.

## **13. Points d'intérêts, commentaires et suggestions**

Alain Benoît, président de la CDC de Beauport souligne l'implication de Jean Blanchet au sein du conseil d'administration de la Corporation de développement communautaire de Beauport et le remercie.

Plusieurs administrateurs prennent la parole afin remercier Jean Blanchet pour tout le travail fait au sein de l'organisme et lui souhaitent bonne chance dans ses futurs projets.

## **14. Levée de l'assemblée**

Levée de l'assemblée à 20 h 15  
Proposée par Alain Benoît et adoptée à l'unanimité.

---

Kristel Alain  
Secrétaire

---

Nathalie Fleury  
Présidente

# TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour de l'assemblée générale annuelle 2021  
Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2020  
Rapport 2020-2021 du vérificateur financier

Mot de la présidente.....	1
Programme de l'organisme. ....	4
Équipe de travail et mouvements de personnel.....	7
Activités corporatives et bénévolat. ....	8
Statistiques concernant les programmes Soutien psychologique et P.A.I.F.....	10
Statistiques concernant le programme Entraid'aînés. ....	11
Statistiques concernant la programmation Éveil social et vie communautaire. ....	12
Depuis le confinement.....	14
Nos partenaires financiers.....	17
Mot de la direction. ....	18

# MOT DE LA PRÉSIDENTE

Salutations à tous les membres et partenaires de Communautés Solidaires,

C'est avec plaisir et honneur que je vous présente le travail réalisé par notre équipe au cours de la dernière année. Pour ma part, j'assume la présidence de notre organisme depuis septembre 2020, prenant ainsi la relève de Mme Nathalie Fleury qui a apporté immensément à l'organisation au cours des 5 années précédentes.

Pour toutes sortes de raison, l'année 2020-2021 ne fut pas des plus reposantes ; ce ne fut pas une période facile tant au niveau de l'offre de services en temps de pandémie que sur le plan des changements de personnel qu'a connu l'organisation. Mais au terme de cette année mouvementée, nous pouvons prétendre que la relève de la garde a été bien effectuée, sans affecter notre clientèle.

Résumons les faits:

Déjà lors de l'assemblée générale annuelle de septembre 2020, notre directeur Jean Blanchet nous annonçait qu'il quitterait l'organisme à la fin de l'année 2020 et que Nathalie Fleury quitterait le Conseil d'administration pour remplacer le directeur en 2021.

Puis, ce furent les départs successifs de Kristel Alain, coordonnatrice administrative, et de Sophie-Anne Touzin-Blanchet, intervenante et instigatrice du programme Entraid'aînés, qui nous ont été annoncés. Ajoutons à cela, la création de 2 nouveaux postes d'intervenants dans le cadre d'un programme spécial du CIUSSS, l'embauche de Rodolphe Moreau pour occuper d'abord le poste de coordonnateur administratif et qui deviendra directeur en avril 2021, ainsi que le départ et l'arrivée successifs de nouveaux administrateurs au conseil d'administration ; on entend quelquefois que « le changement est source de créativité », et bien je dirais pour ma part que nous sommes objectivement au summum de l'adaptabilité, car, après ces nombreux tumultes et revirements, la situation s'est enfin stabilisée.

Les nouveaux employés ont bien intégré leurs postes respectifs. Jérôme Vaillancourt assume maintenant la responsabilité du programme Entraid'aînés. Jean Larochelle coordonne le programme d'aide en lien avec l'intimidation et la maltraitance faites aux aînés, Nathalie Carrier continue d'assurer son leadership clinique pour l'ensemble de l'équipe. Rodolphe Moreau a été promu au poste de directeur. Jean Blanchet demeure actif chez nous à titre de conseiller à la direction pour les 6 premiers mois de directorat de M. Moreau.

Et tout cela sans avoir diminué notre offre de services et avoir maintenu la majorité de nos actions en présentiel, du fait que nous avons été reconnus, dès avril 2020, comme services prioritaires, pouvant exercer nos interventions sous certaines consignes de sécurité pandémique.

Un peu essoufflée, je suis quand même très fière de vous présenter notre bilan pour l'année 2020-2021 et très optimiste quant à l'avenir de notre organisme.

Je tiens aussi à remercier l'équipe de travail, anciens et nouveaux intervenants, ainsi que les membres de notre conseil d'administration qui ont permis de tenir le cap durant cette période houleuse.

Caroline Boutet  
Présidente



## NOTRE MISSION

Communautés Solidaires est un organisme communautaire à but non lucratif qui regroupe différents services d'aide psychologique. Que ce soit sous la forme d'activités sociales, de formation, de suivi individuel ou d'accompagnement à domicile, Communautés Solidaires s'adresse aux personnes de 16 ans et plus connaissant une situation de détresse psychologique, une problématique de santé mentale ou simplement le désir d'amorcer une démarche de cheminement personnel.

Issus de la collectivité beauportoise dès 1999, les services de Communautés Solidaires se sont développés, dans l'esprit de l'action communautaire autonome, par les choix démocratiques du conseil d'administration, à la lumière des besoins que les membres ont identifiés et des initiatives de concertation avec les autres organismes et acteurs du milieu de vie. Fier de son indépendance et de son autonomie, Communautés Solidaires a su maintenir des liens de collaboration avec plusieurs organisations publiques, privées et communautaires des territoires de la ville de Québec et de la région de la Capitale-Nationale, en vue de favoriser l'amélioration des conditions de vie de ses membres et les valeurs d'équité dans la société.



**Programme de l'organisme**

**Soutien psychologique**



## Pour qui ?

Les services de Soutien psychologique s'adressent aux personnes de 16 ans et plus, vivant une situation de détresse ou qui ressentent le besoin de faire une démarche de changement dans leur vie personnelle, professionnelle et relationnelle.

## Quoi ?

- 1. Entrevue d'accueil et d'évaluation**
- 2. Rencontres de suivi individuel**
- 3. Formations Humaniste 101 et 102**  
Formation de groupe sur la dynamique relationnelle et émotionnelle de l'être humain.



## Pour qui ?

Le programme Entraid'aînés offre des services d'évaluation et d'accompagnement à domicile pour des personnes de 60 ans et plus, résidant dans la région de la Capitale-Nationale, et vivant une perte d'autonomie en raison d'une problématique de santé mentale ou de leur isolement social.

## Quoi ?

- 1. Accueil, planification de l'aide, référence et suivi**
- 2. Évaluation des capacités cognitives et d'autonomie**
- 3. Intervention de soutien à l'amélioration de la qualité de vie**  
Plan psychoéducatif pour favoriser le maintien à domicile
- 4. Visites à domicile**
- 5. Accompagnement et transport pour certaines sorties et activités**
- 6. Animation, loisir et vie sociale**
- 7. Dépannage**  
Réparations mineures et aides techniques ou informatique



## Programme d'aide aux intervenants et à leur famille

Le **P.A.I.F.** est un programme régional de soutien psychologique qui s'adresse au personnel des organismes communautaires et à leur famille immédiate. C'est un programme gratuit, prioritaire, confidentiel et adapté aux réalités du domaine communautaire, domaine que l'on sait particulièrement vulnérable pour le développement de la détresse psychologique chez les intervenants.

## Éveil social et communautaire



Programmation d'activités sociales, de sorties de groupe, de conférences, de séminaires et d'ateliers d'apprentissage pour les membres, leurs amis et pour la population en général.



## ÉQUIPE DE TRAVAIL ET MOUVEMENTS DE PERSONNEL

### INTERVENANTS AU SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET P.A.I.F.

Nathalie Carrier (depuis juin 2001)

Marie-Hélène Beloin-Kelly (depuis janvier 2021)

### DIRECTION

Jean Blanchet (avril 2015 – décembre 2020)

Nathalie Fleury (janvier 2021 – mars 2021)

Rodolphe Moreau (depuis mars 2021)

### COORDINATION ADMINISTRATIVE

Kristel Alain (mars 2018 – janvier 2021)

Rosalie Sidibé – stagiaire Emploi d'été  
Canada (août 2020 – décembre 2020)

Rodolphe Moreau (janvier 2021 – mars 2021)

Poste vacant

### INTERVENANTS À ENTRAID'AÎNÉS

Sophie-Anne Touzin Blanchet  
(mars 2017 – mars 2021)

Jessie Marcoux (janvier 2019 – avril 2020)

Jean Larochelle (depuis février 2019)

Jérôme Vaillancourt (depuis mai 2020)

Nathalie Petit (depuis février 2021)

Jessika Cloutier- Stagiaire (depuis septembre 2020)



## ACTIVITÉS CORPORATIVES ET BÉNÉVOLAT

### Notre conseil d'administration

**Caroline Boutet** (présidente),  
**France-Julie Plante** (vice-présidente)  
**Marjolaine Lachance** (trésorière),  
**André Guillemette** (secrétaire)  
**André Huot** (administrateur)  
**Jean Rosa** (administrateur)

Au cours de l'année, les administrateurs ont participé à diverses réunions corporatives:

**Conseil d'administration**  
**Comités permanents**



**4 rencontres**  
**3 rencontres**

### Participation bénévole

En plus des administrateurs bénévoles qui ont participé à diverses réunions corporatives, quelques bénévoles ont été présents aux réunions des comités ad hoc du programme Entraid'aînés (Corporation d'habitation Giffard, Habitations Guillemont, etc.) et pour aider notamment à l'organisation d'activités de soutien et d'accompagnement de personnes âgées. En 2020-2021, malgré la situation de pandémie qui rendait difficile le soutien bénévole, nous avons comptabilisé 396 heures de bénévolat au sein de l'organisation.

## STATISTIQUES CONCERNANT LES PROGRAMMES SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET P.A.I.F



Du 1er avril 2020 au 31 mars 2021, Nathalie Carrier et Marie-Hélène Beloin-Kelly ont dispensé environ 1 350 heures de services d’entrevue individuelle et de formation de groupe. Entrée en fonction en janvier 2021, Madame Beloin-Kelly a amorcé les rencontres individuelles dès le mois de janvier et a animé deux sessions de formation en auto-gestion de l’anxiété. Durant la dernière année, l’équipe de Soutien psychologique a pu desservir 91 personnes, soit 72 femmes et 19 hommes. Parmi celles-ci, 6 participants ont bénéficié du Programme d’aide aux intervenants et à leur famille ( PAIF).

L’âge moyen des personnes rencontrées en 2020-2021 est de 47,1 ans, soit un léger rajeunissement de la clientèle de Soutien psychologique par rapport aux 5 dernières années. Si le pourcentage des hommes utilisateurs desservis se stabilise à la baisse depuis plus de 5 ans, l’âge moyen des hommes a cependant tendance à rajeunir: 44,2 ans pour les hommes comparativement à 48 ans pour les femmes.

Groupes d’âge	Nombres d’hommes	Nombres de femmes	Total de participants	Pourcentages d’âges
16 – 25 ans	3	5	8	8,79 %
26 – 35 ans	6	10	16	17,58 %
36 – 45 ans	2	21	23	25,27 %
46 – 55 ans	4	11	15	16,48 %
56 – 65 ans	3	12	15	16,48 %
66 ans et plus	3	11	14	15,40 %



## STATISTIQUES CONCERNANT LES PROGRAMMES SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET P.A.I.F

Au niveau de la provenance des utilisateurs de services du Soutien psychologique, 87 % de la clientèle proviennent de la Ville de Québec, 10 % de la Côte-de-Beaupré et de l'Île d'Orléans, 2 % de la Rive-Sud et 1 % de Sainte-Brigitte-de-Laval. Pour les clients résidents de la Ville de Québec, l'arrondissement de Beauport regroupe 55 % de ceux-ci, tandis la clientèle se répartit ainsi dans les autres arrondissements:

- Charlesbourg (15%)
- La Cité-Limoilou (15%)
- Sainte-Foy, Sillery et Cap-Rouge(11%)
- Les Rivières (2%)
- La Haute-St-Charles(1%)

Au plan économique, 52 % des membres utilisateurs des services de Soutien psychologique déclarent des revenus individuels ou familiaux annuels inférieurs au seuil de revenu considéré comme viable pour la région de la Capitale-Nationale <sup>1</sup>

Étant De plus en plus connu dans le milieu communautaire, la clientèle du programme Soutien psychologique nous est référée pour 20 % de celle-ci par les organismes communautaires, soit la même proportion de références provenant des CLSC de la région. Outre ces références des CLSC, le réseau de la Santé et des Services sociaux (hôpitaux et cliniques médicales) nous réfère encore 10 % de notre clientèle, tandis que 8 % de celle-ci déclare avoir pris contact avec nous après avoir vu une information promotionnelle sur nos services (affiches, dépliants, site web, etc.). Mais, notre meilleure source de référence demeure nos membres qui, satisfaits des services reçus, suscitent 38 % de notre clientèle.

[1] (COUTURIER, Ève-Lyne – mai 2020. Le revenu viable 2020 dans l'échelle des revenus).



## STATISTIQUES CONCERNANT LA CLIENTÈLE D'ENTRAID'AINÉS

En 2020-2021, six intervenants différents (incluant une stagiaire universitaire en Psychoéducation) ont dispensé les services de ce programme. Tenant compte des différents mouvements de personnel et des horaires allégés, cette équipe de programme aura compté l'équivalent des 2,9 postes de travail à temps plein (30 h/semaine). En tout, 113 personnes âgées de 60 ans et plus (75 femmes et 38 hommes) ont bénéficié d'une évaluation de leurs besoins et de l'élaboration d'un plan d'intervention qui présente de trois à cinq objectifs spécifiques; il s'agit là d'une augmentation d'une vingtaine de clients par rapport à l'année précédente, pour un volume de ressources humaines comparable.

L'âge moyen de notre clientèle fut de 71,9 ans, lors de leur admission aux services, soit de 73,7 ans pour les femmes et de 68,5 ans pour les hommes. La durée moyenne des mandats d'intervention fut de 14,6 mois par personne.

Constituée aux trois quarts de femmes, la clientèle Entraid'aînés réside majoritairement seule en résidence privée (maison ou condo) ou en logement (incluant les HLM) dans une proportion de 80 %, tandis que les autres personnes vivaient en résidence pour personnes âgées. Étant offert exclusivement sur le territoire de la Ville de Québec, la moitié des membres Entraid'aînés habitent l'arrondissement de Beauport, tandis que les autres demeurent respectivement dans les arrondissements:

- La Cité-Limoilou (30 %)
- Sainte-Foy, Sillery et Cap-Rouge (7 %)
- Charlesbourg (6 %)
- Les Rivières (5 %)
- Haute Saint-Charles (2 %)



## STATISTIQUES CONCERNANT LA CLIENTELE D'ENTRAID'AINÉS

Au niveau des conditions socio-économiques de la clientèle du programme Entraid'aînés, 70 % de celle-ci vit avec un revenu égal ou inférieur au seuil viable reconnu pour la région (COUTURIER, Ève-Lyne – mai 2020).

Quant aux références, les organismes communautaires sont très actifs en suscitant 31 % de l'adhésion à nos services pour aînés. Les efforts promotionnels de l'organisme amènent 27 % de la clientèle, soit presque au même niveau que les CLSC de la région qui réfèrent 26 % de notre clientèle. Puis, ce sont nos membres et les intervenants du réseau de la Santé qui comblent notre effectif avec respectivement 10 % et 6 % des références.

Rappelons que l'objectif du programme est de maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées dans un milieu de vie sécuritaire et adapté à leurs conditions financières et de santé, tout en visant la conservation de leur niveau d'autonomie. Avec le constat de la durée moyenne des mandats d'intervention, force est de constater que le resserrement de la politique d'admission au programme a mené à l'accroissement du nombre de personnes desservies, sans diminuer la durée moyenne d'intervention.



## STATISTIQUES CONCERNANT LA PROGRAMMATION ÉVEIL SOCIAL ET COMMUNAUTAIRE

En raison de la pandémie de Covid-19 qui sévit depuis mars 2020, nous avons dû annuler notre programmation d'activités sociales. Seulement deux programmes ont pu être menés par visioconférence, soit les ateliers de peinture créative et la formation d'auto-gestion de l'anxiété. En tout, 14 personnes ont participé à ces rencontres à distance.

Distribués en deux temps (novembre 2020 et mars 2021), les formulaires d'évaluation des services de Communautés Solidaires ont permis d'amasser une série de suggestions dont la plus fréquente (11 sur 52 répondants) concernait le désir que les activités sociales reprennent dès que possible ; ce à quoi l'équipe s'emploiera au cours des prochains mois.



## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Comme pour tous, la période du 1er avril 2020 au 31 mars 2021 fut vécue sous le phénomène du confinement et des mesures de sécurité sanitaire en raison de la COVID-19.

En raison de la nature de nos services et du constat des besoins accrus de notre clientèle en cette période de pandémie, l'équipe a entrepris les démarches nécessaires pour que l'organisme soit reconnu comme dispensateur de services prioritaires ; ce qui nous fut accordé à la fin du mois d'avril 2020. Dès lors, les services en présentiel ont repris pour ne s'interrompent que durant 3 semaines au mois d'octobre, en raison d'un danger d'éclosion qui, heureusement, n'a donné aucune suite auprès de la clientèle.

Considérant les ressources communautaires moins disponibles et la hausse des besoins de soutien psychologique et d'accompagnement des personnes âgées, nous avons dû répondre à plusieurs demandes ponctuelles de services qui sortaient du cadre habituel de nos interventions. Deux périodes plus intenses ont suscité une forte demande de services: avril à juillet 2020, novembre à février 2021. Une cinquantaine de personnes ont ainsi reçu une aide de notre part, sans qu'elles soient pour autant inscrites au registre de la clientèle et qu'on élabore pour elles un plan d'intervention spécifique. Ces demandes pouvaient prendre la forme d'une commission urgente, d'un transport en lien avec une visite médicale, du passage à un centre de distribution alimentaire, d'informations sur les services ouverts et ceux fermés ou, plus tragiquement, d'un appel à l'aide lors d'une crise d'anxiété ou d'un épisode d'idées suicidaires.



## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

C'est aussi en avril 2020 que nous amorçons une collaboration soutenue avec la Corporation d'habitation Giffard, en affectant un intervenant pour les locataires de cet immeuble, à concurrence de 10 heures par semaine ; cette entente fut rendue possible grâce à une subvention de la Société d'habitation du Québec. La mise en place d'un comité de locataires et de diverses activités sociales, respectant les mesures de distanciation, a largement contribué à assainir le climat de ce milieu de vie. En raison du succès de cet exercice, d'autres expériences similaires sont en préparation.

Une autre collaboration communautaire a largement contribué à améliorer la qualité de vie de certains de nos membres durant cette pandémie, ce fut la distribution de mets préparés par Cuisine collective

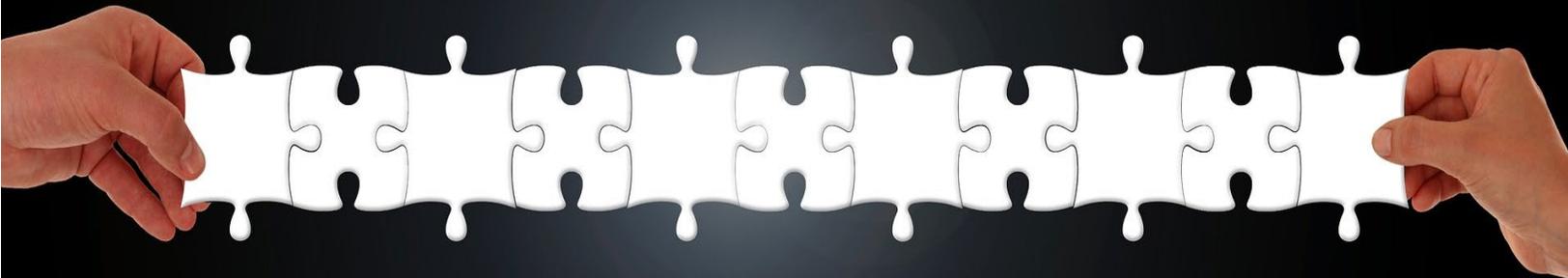
Beauport. Bénéficiant à une vingtaine de personnes âgées, cette distribution hebdomadaire de paniers alimentaires s'est effectuée de la mi-avril à la fin juin et de septembre à mars 2021.

Rendu possible grâce à une subvention du ministère de la Famille, les intervenants d'Entraid'aînés ont aussi participé à des activités d'information et de prévention concernant l'intimidation et la maltraitance envers les aînés. De plus, une trentaine de personnes ont reçu un soutien individualisé en lien avec une situation relevant de la problématique d'intimidation. L'accroissement des demandes d'intervention de la part de la clientèle âgée et isolée nous a amenés à demander l'aide financière de divers subventionnaires. Des réponses positives nous ont été retournées par certains des agents et organismes sollicités.



## FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

Le CIUSSS de la Capitale - Nationale a appuyé notre demande dans le cadre du programme d'urgence de soutien aux organismes communautaires et d'un autre programme spécial qui a permis l'embauche, dès janvier 2021, de deux ressources d'intervention, l'une pour le Soutien psychologique et l'autre pour le programme Entraid'aînés. Le député Jean-François Simard a octroyé à l'organisme une aide financière dans le cadre du programme de Soutien à l'action bénévole et la Ville de Québec a concrétisé avec nous une entente triennale de soutien financier en plus de confirmer une subvention pour la réalisation d'activités culturelles dès que la situation le permettra.



# NOS PARTENAIRES FINANCIERS



**Centraide**  
Québec et  
Chaudière-Appalaches

- CIUSSS
- Centraide
- Centre Louis-Joliet
- Club Rotary de Beauport
- Comptoir d'économie familiale de Beauport
- Emploi Québec
- Ministère de la Famille
- Ville de Québec
- Jean-François Simard, député Montmorency
- Julie Vignola, députée Beauport-Limoilou



## MOT DU DIRECTEUR

Nouvellement arrivé dans cette aventure que sont les activités de Communautés Solidaires, je peux constater l'ampleur du soutien que notre équipe apporte quotidiennement à la communauté.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont quitté Communautés Solidaires durant la dernière année qui laissent derrière eux une fondation solide sur lesquels on va continuer de construire dans l'intérêt de nos membres.

Fort de l'expérience acquise au cours des 20 dernières années, et de la résilience démontrée durant la pandémie, nous pouvons voir l'avenir avec optimisme et positivisme. Nous poursuivons l'action bienveillante de l'organisme chargé des valeurs de l'action communautaire autonome.

Et voilà sommairement à quoi je m'emploierai au cours de la prochaine année:

### Objectifs à court terme

- Élaborer une entente de services à faire signer par chaque utilisateur des différents programmes de l'organisme
- Conserver notre équipe d'intervenants pour arriver à combler la demande de nos services.
- Refaire le site web de l'organisme et valider le besoin du changement de nom et/ou du logo
- Introduire la possibilité du paiement Interac via Accès D Desjardins
- Mettre en place un nouveau système d'archivage des données
- Reprendre rapidement les activités sociales et de formation par l'application Zoom et mettre en place une programmation « Éveil social et communautaire » pour l'automne 2021

### Objectifs à moyen et long terme

- Renforcer la mission de l'organisme
- Faire un lien entre les deux principaux programmes et entre les intervenants
- Prioriser le changement de locaux au cours de l'année
- Conserver l'application Zoom comme technologie d'intervention pour nos services réguliers puisque, ceci convient parfaitement à certains utilisateurs de service.

Rodolphe Moreau, directeur

